

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE DE TERMINALE L AU LYCEE FRANÇAIS DE

I - Présentation de la classe de la terminale Littéraire :

La série L est centrée sur des études littéraires plus en phase avec le monde moderne avec l'objectif de :

- renforcer son attractivité et devenir une voie d'excellence à part entière ;
- privilégier l'étude des langues vivantes pour renforcer les débouchés professionnels à l'**international** ;
- effectuer un choix élargi d'enseignements de spécialité pour favoriser des poursuites d'études plus variées.
- Un renforcement de la spécialisation : l'enjeu des enseignements spécifiques de la filière littéraire est plus important qu'en première. Plus des deux tiers de l'horaire d'enseignement total leur sont consacrés.
- Une ouverture vers l'enseignement supérieur
 - Approfondissement des enseignements spécifiques de la 1ère L : littérature en langue française, littérature en langue étrangère, histoire et géographie
 - Introduction d'un enseignement de la philosophie
 - Elargissement des enseignements de spécialité au choix : aux options déjà proposées en 1ère L (arts, langue et culture anciennes, LV1 ou LV2 approfondies, LV3, maths) s'ajoute un enseignement « droit et grands enjeux du monde contemporain ».

Le **profil littéraire** s'adapte parfaitement à des **études universitaires** dans des domaines variés tels que les lettres et les langues, l'art, les sciences humaines et sociales et le droit. Les **bacheliers** ayant suivis ces parcours peuvent s'inscrire en licence de langues, littératures, et civilisations étrangères (LLCE) pour se spécialiser ensuite dans les métiers de la traduction.

Les **prépas littéraires** et économiques sont également prisées par les bacheliers L. Elles sont la voie d'accès aux écoles normales supérieures (ENS) et à l'**Ecole des Chartes**, ainsi que depuis 2010, à plusieurs grandes écoles de commerce (EMN, EMS, HEC, ESSEC, ESC, EDHEC...) aux **Instituts d'Etudes Politiques** (Aix, Lille, Lyon, Paris...) mais aussi aux écoles **d'interprétariat** (Esit, Isit), de **management** (EUROMED Management Marseille, Reims Managements school...) et d'arts via la BEL (Banque d'épreuves littéraires).

- Une ouverture sur le droit

Un enseignement de spécialité « Droit et grands enjeux du monde contemporain » est proposé aux élèves de la filière littéraire. L'objectif de cet enseignement n'est pas d'offrir aux élèves l'anticipation d'une première année de droit à l'université mais de leur faire découvrir le droit, le rôle social qui est le sien, ainsi que la méthode qui se veut rigoureuse. Il s'agit de « mettre en scène des situations réelles afin de montrer comment le droit y est présent et avec quels instruments, quels résultats et quelles limites il y répond ».

II - Enseignements obligatoires et horaires :

Enseignements obligatoires	HORAIRE DE L'ÉLÈVE
Philosophie	8 heures
Histoire Géographie - Education Civique	4 heures 30 minutes
Anglais	2 heures
LV2 : Allemand ou Espagnol	2 heures
Éducation Physique et Sportive	2 heures
Accompagnement personnalisé	2 heures
Vie de Classe	10 heures annuelles
Littérature	2 heures
Littérature étrangère en langue étrangère : Anglais ou espagnol	1 heure 30 minutes
Enseignement spécifique obligatoire : Langue vivante approfondie (Anglais ou Espagnol) ou Mathématiques ou DGEMC	3 heures - 4 heures maths

Les disciplines d'enseignement et leurs horaires sont définis dans le cadre des textes réglementaires qui peuvent être trouvés sur le site eduscol :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/special_1/39/5/grilles_horaires_136395.pdf

III – Les enseignements de spécialité au Lycée Français de Tananarive :

L'Enseignement obligatoire de La Littérature Etrangère en Langue Etrangère. Il se poursuit en terminale dans la langue choisie en 1^{ère}. On ne peut donc pas de changer de langue au cours du cycle terminal pour l'enseignement de la LELE.

Les enseignements de spécialité de langue vivante approfondie : Anglais ou Espagnol de mathématiques et Droit et grands enjeux du monde contemporain sont proposés aux élèves de terminale L. Ils peuvent également poursuivre 2 enseignements facultatifs commencés en classes de seconde ou de première.

● APPROFONDISSEMENT EN LANGUE VIVANTE :

ANGLAIS ou ESPAGNOL, **3 heures hebdomadaires** qui s'ajoutent aux horaires de l'enseignement commun en Anglais ou en Espagnol. L'enseignement est proposé aux élèves qui l'ont suivi en 1^{ère}.

I. Présentation

Cet enseignement de spécialité permet :

- D'approfondir le programme culturel du cycle terminal et d'intensifier sa pratique de la langue choisie tout particulièrement à l'oral, notamment grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (réalisation de diaporamas, vidéos, etc...).
- D'acquérir davantage d'aisance et d'autonomie pour une pratique de la langue en phase avec le monde contemporain. Dans ce cadre, les élèves pourront s'exercer à diverses activités (débat, jeux de rôles, interviews, reportages, participation à des projets...)

Si la LVA (Langue Vivante approfondie) choisie est la LV1, l'élève doit passer du niveau B2 au niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Si la LVA choisie est la LV2, l'élève doit passer du niveau B1 au niveau B2.

II. L'épreuve orale au baccalauréat :

Temps de préparation : 10 minutes/ durée de l'épreuve : 30 minutes. L'élève qui choisit une langue vivante approfondie se voit attribuer un coefficient 8 dans la langue en question (50% pour l'épreuve écrite/50% pour l'épreuve orale).

Pour l'épreuve orale, le candidat choisit deux des notions étudiées dans l'année et constitue pour chacune d'elles un dossier comportant deux documents étudiés en classe et un document de son choix qui illustre ou complète cette notion. L'examineur choisit l'une des notions. Après 10 minutes de préparation, le candidat dispose de 10 minutes pour présenter son dossier et justifier ses choix. Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une conversation conduite par l'examineur, qui prend appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'excède pas 20 minutes.

III. Après le baccalauréat :

Cet enseignement de spécialité est recommandé pour les élèves qui auront besoin d'une solide formation à l'oral dans le cadre de leurs études supérieures ou dans leur profession (tourisme, journalisme, enseignement...).

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN :

Horaire hebdomadaire: 3 heures

Evaluation au baccalauréat : épreuve orale de 20 minutes (sans préparation)

Soutenance d'un « dossier projet» élaboré en cours d'année.

Coefficient au bac: 4

I. Le programme :

Le programme s'organise autour de trois grands thèmes qui mettent en scène des situations réelles afin de montrer comment le droit y est présent et avec quels instruments, quels résultats et quelles limites il y répond :

1- Les instruments du droit.

Cette partie vise à présenter aux élèves les principales sources du droit (la loi et la jurisprudence), ses outils (le contrat...) et ses principes fondateurs (la responsabilité ...).

2 - Les sujets du droit :

On s'attachera ici à voir pourquoi et comment le droit s'intéresse et régule tous les aspects de la vie des individus (le travail, la famille, la propriété, l'entreprise, le corps, Internet...) et s'adapte à leurs évolutions. Cette partie sera particulièrement propice à l'étude de cas concrets et contemporains.

3 - L'organisation du droit.

Cette dernière partie permettra de comprendre comment le droit est produit et appliqué à différents échelons (national, européen, international) et de montrer les tensions qui peuvent émerger de la concurrence entre ces différents échelons.

3 Les objectifs pédagogiques :

L'enseignement de DGEMC ne constitue pas l'équivalent d'une première année en faculté de droit. Il ne propose d'ailleurs pas un cours de droit à proprement parler. Le droit est abordé ici dans sa fonction régulatrice, c'est-à-dire dans sa façon de traiter et de régler les conflits de la société.

Cet enseignement s'apparente davantage à une initiation au droit qui vise à familiariser les élèves avec le raisonnement et les méthodes juridiques.

Les grands enjeux du monde contemporain ne seront, dès lors, pas abordés pour eux-mêmes mais comme des enjeux du droit. L'entrée par les enjeux du monde contemporain permet de mettre en relation l'actualité sociale, politique et économique avec le droit et ses évolutions.

L'enseignement permet dès lors une initiation au droit, à son rôle social et à ses méthodes ainsi qu'un travail approfondi sur les évolutions de la société, les tensions et les conflits qu'elles engendrent et la manière dont ils sont régulés.

4 Les études post-bac :

Le choix de l'enseignement de spécialité DGEMC n'est pas décisif quant à la poursuite des études supérieures. Il constitue cependant une excellente préparation pour des études de droit, de sciences politiques ou pour les concours des IEP.

• MATHEMATIQUES :

Quatre heures hebdomadaires commun à l'enseignement spécifique de la série ES. L'enseignement est proposé aux élèves qui l'ont suivi en 1^{ère}.

I. Programme :

Deux thèmes principaux : l'analyse (70%) et les probabilités et statistiques (30%)

II. Contenu de l'enseignement :

L'enseignement de spécialité prend appui sur la résolution de problèmes. L'étude des situations envisagées dans ce cadre conduit à un travail de modélisation et place les élèves en situation de recherche. Les thèmes abordés sont particulièrement propices à l'utilisation des outils informatiques et à la mise en œuvre d'algorithmes.

III. Travail personnel et évaluation :

Pendant l'année, un travail régulier est demandé. Il est important d'être actif en classe et d'aimer chercher des problèmes. Le cours donnera lieu à deux ou trois devoirs surveillés par trimestre ainsi que des devoirs faits à la maison.

Au baccalauréat, **l'épreuve est de trois heures**. Elle contient de trois à cinq exercices notés entre 3 et 10 points. **Le coefficient de l'épreuve de mathématiques est de trois.**

IV. Ce qui doit guider votre choix de Spécialité :

Différentes motivations peuvent entrer en ligne de compte. La spécialité s'adresse en particulier à :

- ceux qui ont l'envie de poursuivre le programme de 1^{ère} L et veulent élargir leur champ de connaissances
- ceux qui apprécient les jeux de logique, les énigmes...

- ceux qui ont un projet d'études exigeantes : classes préparatoires, écoles de commerce, certaines filières universitaires...

Selon les textes officiels, le choix de la spécialité ne devrait en aucun cas influencer les décisions d'admission dans l'enseignement supérieur.

IV – Les options au lycée français de Tananarive :

La SECTION EUROPEENNE (SE) :

Elle concerne les élèves qui ont suivi cet enseignement depuis la classe de seconde.

Ils pourront pendant leur cursus améliorer leurs compétences à la communication orale, développer leurs capacités de réflexion et d'échanges d'idées, connaître de manière plus approfondie la civilisation des pays anglophones (projets de séjour linguistique ou autres), en histoire-géographie.

LES OPTIONS ARTISTIQUES :

Les cours ont lieu sur le même créneau horaire. Les élèves ne peuvent choisir qu'une seule option artistique. Les options Arts, Musique et Théâtre sont proposées au LFT. Ces options sont choisies pour les 3 ans du lycée et les élèves peuvent les présenter dans le cycle terminal aux épreuves facultatives du baccalauréat.

L'OPTION THEATRE :

3 heures hebdomadaires.

Option facultative commune à toutes les séries d'enseignement général : L ; ES ou S. S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale. **Chaque élève signe un formulaire d'engagement pour suivre l'option.**

La pratique de cette option ne se limite pas seulement à suivre un cours de **3 heures hebdomadaires** ; elle nécessite également **de s'ouvrir à la culture théâtrale, ce qui implique une participation à des actions périscolaires telles que les sorties théâtrales, la participation à des festivals de théâtre, ainsi que toutes activités susceptibles d'enrichir les apprentissages.**

L'OPTION MUSIQUE :

2 heures hebdomadaires.

S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale.

L'enseignement est axé sur les pratiques musicales collectives organisées à partir des compétences diversifiées des élèves et sur la culture musicale. Harmonisation des connaissances musicales pratiques et théoriques de base, pratique du chant, pratiques instrumentales, commentaires d'œuvres, histoire de la musique. Les œuvres du programme limitatif publié chaque année au bulletin officiel de l'Éducation nationale font l'objet, en classe de terminale, de la préparation à l'option facultative du bac.

L'OPTION ARTS PLASTIQUES :

3 heures hebdomadaires.

S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale. Suivre cette option durant les trois ans de lycée permet l'élaboration d'un dossier de travaux complet et riche. Ce cours est également le lieu propice à l'élaboration d'un « book » qui permettra l'admission dans les différentes formations Post bac (Arts Appliqués, Beaux Arts, graphisme...).

L'élève s'ouvre à diverses formes d'expression (peinture, sculpture, dessin, vidéo, photo, Computer Art...) et à plusieurs courants artistiques par l'étude de l'Histoire des Arts.

LES LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE :

Un élève ne peut pas cumuler les options LATIN et GREC. Il est possible, sous certaines conditions et après avis des professeurs de lettres classiques, de commencer le latin ou le grec en « grand débutant » en seconde.

L'OPTION LATIN :

Les élèves doivent avoir choisi cette option en classe de 4M. Pour les élèves qui choisissent le Latin comme 1ère option facultative, lors de leur inscription au baccalauréat, les points excédant 10 sont retenus et multipliés par 3.

Langue fonctionnant selon des règles strictes, le latin est une discipline qui contribue beaucoup à *l'apprentissage de la rigueur* :- langue-mère des langues romanes, le latin permet de *mieux dominer le Français* bien sûr, mais aussi l'Espagnol, l'Italien- langue ouverte sur une civilisation dont nous sommes issus, mais à bien des égards différente de la nôtre, le latin favorise la réflexion sur le monde, les valeurs humanistes, ce qui change et ce qui demeure ; en ce sens cette discipline participe d'une manière spécifique à la *formation générale*. Le contenu des cours est consacré à la consolidation de l'apprentissage de la langue, la découverte des textes dans le cadre du programme, l'approfondissement de la civilisation dans la perspective définie ci-dessus.

L'OPTION GREC :

Pour les élèves qui choisissent le Grec comme 1ère option facultative, lors de leur inscription au baccalauréat, les points excédant 10 sont retenus et multipliés par 3.

Un engagement sur toute la durée du second cycle. Le support de cours est un manuel. Apprentissage de la langue ancienne, découverte de la culture et de la civilisation antique. Cette option prend tout son sens dans un lycée Français à l'étranger tant pour les élèves de culture malgache que pour les élèves issus des pays européens. Pour les premiers cette option favorise l'acquisition de certaines notions propres à la culture francophone, pour les autres elle permet d'approfondir ce lien si profond avec les racines de leurs pays.

LES OPTIONS LV3:

L'OPTION ALLEMAND LV3 :

3 x 1 heure par semaine, cette option est proposée pour préparer les élèves aux épreuves de LV3 du baccalauréat général. Les élèves à l'issue de la seconde qui seront orientés en série Technologique ne pourront pas continuer cette option car ils ne pourront la présenter au baccalauréat.

Cet enseignement optionnel offre une vraie plus-value dans un monde multilingue. Découvrir une langue nouvelle et une autre culture.

- Acquérir les bases de la communication orale et écrite en allemand.
- Compléter sa palette linguistique en associant la connaissance de plusieurs langues européennes : l'anglais, l'espagnol et l'allemand.

L'objectif en fin d'année de seconde est de permettre aux élèves d'atteindre le Niveau A2 du Cadre Européen des langues. L'apprentissage est accéléré par la connaissance d'autres systèmes linguistiques. De nombreux parallèles sont faits en particulier avec l'anglais, langue de la même famille.

L'OPTION MANDARIN LV3 :

3 heures par semaine, sera proposée aux élèves de 2GT. Les élèves seront inscrits et recevront les cours du CNED. Ils seront accompagnés par un répétiteur de l'institut Confucius. L'objectif de cette LV3 est la préparation des élèves aux épreuves de LV3 du baccalauréat général.

L'OPTION MALGACHE :

L'option Malgache prépare les élèves aux épreuves de langues rares du baccalauréat. Les épreuves du baccalauréat comme pour l'essentiel des langues rares sont corrigées à l'INALCO. Les contenus abordés sont :
Littérature / étude de textes / civilisation / points grammaticaux.

L'OPTION EPS NATATION-MUSCULATION :

Elle s'adresse aux élèves sportifs et motivés qui ont un désir de s'entraîner et de progresser en natation et en musculation. L'enseignement est organisée en 2 séances de 1 heure 30 minutes à la fin des cours de l'après midi : 16h45-18h15. Les élèves doivent donc s'organiser pour leur transport. Le contenu est constitué de cours théoriques et pratiques. L'évaluation au baccalauréat se compose non seulement de deux épreuves pratiques: conception et réalisation d'une séance de musculation et 800 mètres en crawl chronométré mais aussi d'un entretien. Coefficient 2 au baccalauréat. Les conditions d'engagement sont strictes et rigoureuses et il n'y a d'arrêt possible qu'en fin d'année scolaire.